

REUSSIR ENSEMBLE

LA LETTRE ÉCONOMIQUE DU PAYS DE LA ROCHE AUX FÉES

Edito Début 2016 le Conseil communautaire a approuvé la mise en œuvre d'un nouveau projet de territoire.

Dans ce cadre, plusieurs enjeux ont été mis en évidence dont la valorisation des ressources locales et le développement d'un territoire entreprenant, innovant, attractif et accueillant.

Ainsi, le Pays de la Roche aux Fées souhaite accompagner les acteurs économiques vers la mise en réseau. Les récentes rencontres avec les entrepreneurs du territoire ont attesté, au vu de la participation, de l'intérêt des acteurs pour cette mise en mouvement complémentaire.

La mise en réseau, c'est en effet la possibilité de rompre l'isolement du chef d'entreprise en échangeant avec ses pairs sur des problématiques communes.

C'est la possibilité de développer des synergies économiques et de porter des projets collectifs au service du développement des entreprises.

C'est bénéficier de la diversité des approches et des expériences de chaque acteur.

C'est développer de nouvelles solidarités.

C'est innover pour construire des réponses audacieuses en matière de développement économique.

En somme, c'est produire de la valeur ajoutée pour chaque entreprise et pour notre territoire.

De cette capacité collective à faire réseau pourra naître davantage de croissance pour notre territoire.

Luc GALLARD,
Président
de la Communauté de communes
Au Pays de la Roche aux Fées



Réseaux d'entreprises : une valeur ajoutée pour les dirigeants et pour le territoire

Basés sur la libre adhésion, le partage et la solidarité, les clubs d'entreprises permettent aux dirigeants de se réunir pour échanger sur leurs activités. Convaincue de l'intérêt d'un réseau territorial, la Communauté de communes encourage les acteurs économiques à se regrouper.

À l'heure où les réseaux sociaux envahissent l'espace public, la vie professionnelle et parfois la sphère privée, les lieux d'échanges où les chefs d'entreprise se rencontrent physiquement et régulièrement gardent toute leur pertinence. De fait, se réunir autour d'une table pour évoquer un sujet précis, solliciter un conseil de ses pairs s'avère souvent plus efficace que trois heures passées sur le Net à chercher une information ou une solution. « Les entreprises, quelle que soit leur taille, ne doivent pas rester isolées. C'est un élément de fragilisation pour le dirigeant dont la vision risque de devenir sclérosée. Appartenir à un réseau permet de bénéficier d'innovations, d'entendre d'autres points de vue ou encore de bénéficier de formations », estime Anne-Claude Millet, directrice du pôle réseaux d'entreprises à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Rennes.

Rencontre des entreprises du sud PRAF



Sortir la tête du guidon

Aussi, depuis un an, la Communauté de communes réfléchit-elle à l'opportunité de créer un tel réseau. Pour ce faire, elle s'est entourée des services de la CCI. « Un réseau territorial permet d'avancer collectivement, voire de mutualiser certaines actions. Cela va de la collecte des déchets jusqu'au lobbying auprès des institutions en passant par le gardiennage. Mais c'est aussi un lieu où les membres se connaissent et trouvent des ressources. Enfin, le réseau d'entreprises

permet d'accélérer la diffusion et l'accès à l'information », détaille la responsable.

Actif au sein du réseau Plato puisqu'il y parraine un groupe, Jean-François Labarre, directeur technique de CCPA confirme : « Ouverture d'esprit et entraide définissent bien ce qu'apporte un réseau ».

Fin 2015, la CCPRF a organisé une rencontre pour recueillir les attentes des entreprises de Janzé. « Très vite, des besoins communs comme le gardiennage, l'entretien des espaces verts ou l'internet ont émergé », témoignent Luc Gallard et Hubert Paris, respectivement Président et Vice-président en charge du développement économique de la Communauté de communes.

Rencontre des entreprises nord chez Quali-Torc



Premières réunions

Volontaire pour accueillir cette première étape, Xavier Paccini, gérant de Quali-Torc a apprécié cette rencontre : « Ça m'a permis de rencontrer d'autres dirigeants ; j'en connaissais seulement une petite moitié. Et très rapidement, la question de la fibre optique est arrivée. Le représentant de CCPA nous a expliqué qu'ils étaient parvenus à se raccorder. Trois autres sociétés du Bois de Teillay - dont la mienne - étaient intéressées ». Résultat : une réunion consacrée au très haut débit a été organisée avec les élus et une solution est envisagée.

La même démarche a été développée pour traiter la question de la sécurité-incendie.

En mars, une réunion similaire a été organisée pour les entreprises du centre et du sud du territoire. « La configuration du réseau territorial d'entreprises n'est pas du tout arrêtée. Aux chefs d'entreprises de nous dire s'il vaut mieux un seul réseau ou, au contraire, diviser le territoire en deux secteurs, Nord et Sud », indique Luc Gallard. Et Hubert Paris d'ajouter : « La collectivité est à l'initiative du projet mais rien n'est figé puisque rien n'est décidé. Il faut que ça mûrisse ».

Ainsi, s'il devait aboutir, la collectivité mettrait des moyens humains à disposition du réseau. « Si les entreprises souhaitent que l'animation de la structure soit faite par la collectivité, nous ferons le nécessaire. Et si elles veulent plus d'autonomie, nous nous adapterons », conclut Hubert Paris.

Mise en relation des auto-entrepreneurs, des télétravailleurs et des gérants d'entreprises individuelles

En décembre dernier, une vingtaine de porteurs de projets en création ou de travailleurs indépendants se retrouvent pour un petit-déjeuner de travail à la cave à bières de Janzé. Sandrine Fleury a hésité avant de s'y rendre. « Ce n'est vraiment pas dans



mon ADN ; il a fallu que je me force un peu. Finalement, c'était très bien, très intéressant. J'ai rencontré plein de gens dans des activités différentes », raconte cette graphiste indépendante, installée à Janzé depuis près de trois ans. Cerise sur le gâteau : elle fait la connaissance d'un graphiste avec lequel elle s'est ponctuellement associée pour répondre à un appel d'offres public. Halima Aubry a également apprécié cette initiative de la CCPRF. Depuis quelques semaines, elle propose des spécialités culinaires du Maghreb pour des événements mais aussi sur les marchés locaux. Elle résume : « Je ne connaissais personne et nous sommes souvent sur des secteurs d'activité différents. Mais on a tous la même question : comment développer notre activité ? », observe-t-elle. Autre sujet largement abordé, la communication. « Est-ce qu'il faut un site internet ? faire de la pub ? etc. », détaille Pierre Lamothe, un des associés d'*Auprès de ma blonde*.

« La plupart du temps, ces personnes ont quitté leur emploi salarié pour créer leur activité. Mais ils se retrouvent très souvent seuls. Ils ont besoin et envie de nouer des liens avec d'autres personnes dans des situations proches », analyse Ingrid Laubier-Guillaume, responsable du développement économique à la CCPRF.

Sur quelque 400 m², un futur espace offrira des bureaux à louer à la journée ou à la semaine, au mois ou à l'année, mais aussi des services communs comme l'internet haut débit, voire une imprimante 3D.

« C'est une forme de réseau pour ceux qui travaillent seuls. À nous de les aider pour qu'ils ne soient pas isolés. Cet espace mixte est un moyen parmi d'autres », considère Luc Gallard.

Petit déjeuner économique du 10/12/2015



Florence Lévêque

« Quand on envisage d'adhérer à un réseau, il faut définir ce qu'on aimerait y trouver »

Fondatrice en 2010 du cabinet d'études marketing Obsana, Florence Lévêque est Vice-présidente d'Entreprendre Plus (Saint-Grégoire). À ses yeux, l'adhésion à un réseau permet aux dirigeants de sortir de leurs entreprises et de se retrouver dans un climat constructif et bienveillant.

La lettre éco : **Depuis la création de votre activité, avez-vous toujours été membre d'un réseau ?**

F. L. : Salariée pendant treize ans d'un cabinet d'études, quand j'ai créé mon entreprise, j'ai tout de suite pensé aux réseaux. J'ai d'abord suivi une session de dix-huit mois avec *Plato*. Cela m'a beaucoup appris sur le métier de dirigeant. Et très vite, j'ai rejoint le club *Entreprendre Plus* de Saint-Grégoire. L'avantage du club de territoire, c'est qu'immédiatement se crée un lien avec les autres membres. L'implantation sur le même secteur géographique provoque cette facilité de rencontres et d'échanges. À Saint-Grégoire, nous sommes environ soixante-dix membres. L'ambiance est bienveillante et conviviale. On grandit ensemble, on se croise dans les restaurants du coin. Bref, c'est à la fois très sympa et très enrichissant.

La lettre éco : **Qu'y trouvez-vous ?**

F L : Quand on envisage d'adhérer à un réseau, il faut définir ce que l'on cherche. Pour ma part, exerçant un métier méconnu ou mal connu, le réseau était – à mes yeux – un passage obligé. Cela m'a permis d'expliquer mon métier à d'autres dirigeants. Quand ils ont ressenti des besoins, certains se sont souvenus de moi et m'ont contactée. Faire du lien est également une composante essentielle de l'appartenance à un réseau. Mais j'y trouve aussi la possibilité de sortir le nez du guidon, de partager avec d'autres mes expériences. Globalement, *Entreprendre Plus* m'apporte des soirées à thème, des conférences, des soirées professionnelles, des idées et ce, grâce à la diversité de ses membres et à la variété des sujets abordés.

La lettre éco : **Entre adhérents, dites-vous tout sur vos entreprises ?**

FL : Absolument pas. Personne n'est obligé de donner une information qu'il estime confidentielle. Mais pour que ça fonctionne, il faut jouer le jeu, c'est à dire accepter d'aller au devant des autres, de parler de son activité, de ses succès voire parfois de ses difficultés.

BRÈVES Entreprises

TERRAINS DISPONIBLES

À Janzé, le Parc d'activités du Bois de Teillay, situé en bordure de l'axe Rennes-Angers dispose de 16 hectares viabilisés. Le mètre carré est commercialisé au prix de 21 € hors taxes.

À Martigné-Ferchaud, sur le site du Ronzeray, 8 hectares sont en phase de commercialisation. Le mètre carré est de 10 € hors taxe.

LOCAUX DISPONIBLES

Des locaux sont disponibles à la location à Retiers : 230 m² sur la Zone d'activités économiques du Fromy.

REQUALIFICATION ET EXTENSION DE BELLEVUE

À l'automne prochain, la mise à 2x2 voies de l'axe Rennes Angers sera achevée. Une réelle opportunité pour l'entreprise RATIVEL installée depuis plusieurs années sur la ZA Bellevue et le développement économique local. La Communauté de communes a donc décidé d'entreprendre des travaux d'assainissement collectif et de requalifier le site. Cette démarche s'inscrit dans le référentiel du label Bretagne Qualiparc, dont les normes constituent un gage d'attractivité et de qualité. Les travaux devraient démarrer à l'automne mais la commercialisation sera ouverte dès l'été prochain.

Dans le prolongement de la Zone artisanale existante sur les secteurs des Touches, la Communauté de communes a acheté à la Commune de Retiers un terrain de 3,9 hectares dont 3,6 hectares cessibles aux entreprises intéressées. Rapidement, la société restérienne *Belloir*, spécialisée dans la vente et l'entretien d'engins agricoles et de systèmes d'irrigation a opté pour une parcelle de 1,6 hectare. Au programme, la construction d'un bâtiment qui devrait être livré d'ici la fin de l'année.

Afin de préparer l'avenir, une dizaine d'hectares sur le site du Houssay vont être acquis par la Communauté de communes. Pour l'heure, il s'agit de terres agricoles, appartenant à des propriétaires privés.

ZA du Bois de Teillay



Locaux disponibles à Retiers



DES NOUVELLES DES PARCS D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Parc du Bois de Teillay - Janzé :

SOREAL ILOU développe son site de Brie avec la construction d'un nouveau bâtiment de 1 500 m²

QUALITORC : Construction d'une extension dans le cadre de son développement

LACTALIS : Reprise en location des anciens entrepôts Le CALVEZ

CCPA : Extension des bureaux sur 250 m² et changement de Directeur (M BLAIN laisse la place à Erwan GILET)

Parc de la Chauvelière - Janzé :

Les nouvelles entreprises : Motoculture Veillard, Plomberie Michaud et Auprès de ma blonde

Prochaine implantation : L'entreprise MOCQUET-PELTIER (couverture zinguerie) va s'installer à côté de Dallemagne

Parc du Ronzeray – Martigné-Ferchaud :

L'Intermarché se développe et se transfère sur le parc d'activités (surface de vente, drive et station-service)

L'entreprise Terrena a fait l'acquisition d'un terrain et s'installera en 2018.